



ECHE Sélection 2016
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA/10/2015

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme Erasmus + adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2016
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	30/04/2015 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	EN

271169-EPP-1-2016-1-FR-EPPKA3-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans les 15 jours suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu).

** Journal officiel de l'Union européenne L347/50*

A.1. Profil de l'établissement

PIC	945869408
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE EVARISTE DE PARNY
Traduction de cette dénomination en anglais	LYCEE EVARISTE DE PARNY
Acronyme	LGT EVARISTE DE PARNY
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2015
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	85 rue Auguste Vinson Plateau Caillou B.P. 543
Pays	France
Région	REUNION
Code postal	97867
Ville	SAINT PAUL
Site Internet	ww.lycee-eparny.ac-reunion.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	MME
Genre	Féminin
Prénom	DOMINIQUE
Nom de famille	REMY
Fonction	PROVISEURE
Courriel	DOMINIQUE.REMY@AC-REUNION.FR
Téléphone (code pays inclus)	+262 262 55 46 56
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	85 RUE AUGUSTE VINSON PLATEAU CAILLOU
Pays	FR, France
Région	REUNION
Code postal	97867
Ville	SAINT PAUL

A.3. Coordinateur

Civilité	MME
Genre	Féminin

Prénom	MONIQUE
Nom de famille	ROQUES
Département	PORTUGAIS
Fonction	ENSEIGNANTE
Courriel	ROQUESPORTU@YAHOO.FR
Site internet	-
Téléphone (code pays inclus)	+262 692 52 69 47
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	85 RUE AUGUSTE VINSON PLATEAU CAILLOU
Pays	FR, France
Région	REUNION
Code postal	97867
Ville	SAINT PAUL

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2014- 2015:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	168.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel impliqué dans l'enseignement supérieur (en équivalent temps plein)

Enseignants:	32.0
Administratifs:	5.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	2.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2014-2015)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes) vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes) vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres) vers les pays du Programme	1.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres) vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire	0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:	0.0
Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:	0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2014-2015)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus+ (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme	9.0
Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme	0.0

COOPERATION

Accords valides en 2014/2015 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:	0.0
Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:	0.0
Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:	1.0
Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:	0.0
Pourcentage impliquant des pays partenaires:	100.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2014-2015) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :	0.0
Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :	0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2014/2015 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:	0.0
Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:	0.0

C1.1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques. Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication).

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Le lycée Evariste de Parry pratique depuis longtemps une politique de mobilité internationale auprès des étudiants à travers des projets tels que des voyages d'études et des stages à l'étranger dans la zone Océan Indien (OI) et Europe. Depuis février 2014, notre établissement a pour objectif de développer son ouverture à l'International dans le cadre du programme Erasmus+, avec notamment une volonté de professionnaliser ses personnels via des mobilités en Europe (action clé 1 de l'enseignement scolaire, appel 2014). En novembre 2014, a vu le jour un comité de pilotage dédié à l'International composé d'un Enseignant référent pour l'action européenne et internationale (ERAEI), d'enseignants, de 2 proviseurs et de la gestionnaire. Toute décision de projet revient au chef d'établissement en accord avec la politique académique. Des réunions sont programmées régulièrement pour relayer les informations, notamment sur notre site: <http://lycee-eparry.ac-reunion.fr/international/>

C.1.1. (Optionnel) Information supplémentaire à remplir par des institutions d'enseignement supérieur appartenant à une institution principale/mère

"Merci de remplir cette section seulement si vous candidatez pour une institution d'enseignement supérieur qui n'a pas sa propre identité légale. Par exemple, si celle-ci fait partie d'une fondation ou un autre type d'organisation similaire composée de plusieurs institutions ou organismes.

Veillez fournir l'information sur la composition de cette organisation principale / mère et expliquer en particulier s'il y a d'autres institutions d'enseignement et si elles ont déjà une Charte Erasmus.

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Une convention cadre entre l'Académie de la Réunion et l'Université de la Réunion a été signée en 2015. Cette dernière permet aux étudiants titulaires d'un BTS Management des Unités Commerciales (MUC) ou Tourisme (équivalent 120 ECTS) d'intégrer de droit une L2 (AES, Économie et Gestion, Anglais, Espagnol, Allemand). Cette convention prévoit des mesures d'accompagnement, qui restent à définir, pour faciliter, cette intégration à l'université. Le dispositif envisagé est de proposer un renforcement des pratiques sur les probabilités et statistiques pour les étudiants s'orientant vers AES ou Économie et Gestion. Pour les étudiants envisageant une poursuite en langues, ils se verront proposer un renforcement de la grammaire française et de la langue étrangère ainsi qu'en expression écrite. Les meilleurs étudiants pourront intégrer une L3 ou Licence pro par le biais d'une validation des acquis. Cette démarche permet aux étudiants de faire valoir l'intégralité des ECTS acquis.

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Les formations du LGT Evariste de Parry sont majoritairement proposées en français à l'exception de certains cours spécifiques donnés dans le cadre des sections européennes destinées aux lycéens (histoire-géographie en anglais et en espagnol, sciences économiques et sociales, management en anglais et physique en espagnol) et Bachibac (littérature espagnole). Ces enseignements sont ouverts aux étudiants étrangers. <http://lycee-eparry.ac-reunion.fr/category/bts-muc-ou-bts-tourisme>

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés.

Notre établissement scolaire a pour stratégie actuelle de signer des conventions de partenariats avec des organismes partenaires. Une convention hors cadre Erasmus + a été réalisée en 2014 avec la STA (Seychelles Tourism Academy). Cette convention a permis le départ de 10 étudiants de BTS MUC en stage en entreprise aux Seychelles pour 4 semaines lors de l'année scolaire 2013/2014. Ce partenariat résulte d'un rapprochement de nos deux établissements, suite à la participation de deux professeurs du Lycée Evariste de Parny à une formation de formateurs de la zone OI sous l'égide de la Francophonie. En termes de procédure, nous avons signé des conventions de stage entre l'entreprise accueillante, le lycée et l'étudiant concerné. Compte tenu du contexte local seychellois en termes de logement, les entreprises accueillantes se sont engagées à loger les étudiants réunionnais. Ces accords sont gérés par le professeur coordonnateur de la section, le chef des travaux et la Provisoire adjointe

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Il n'y a pas de formation destinée à la préparation des mobilités sortantes pour l'instant. Cependant, les étudiants désireux de réaliser leur stage dans un pays européen, auront passé leur Contrôle en Cours de Formation (CCF) en langue vivante A (anglais) et B (allemand, espagnol) à un niveau B1 en 1ère année et B2 en 2ème année. Les étudiants de Tourisme ont en général une bonne maîtrise de deux langues vivantes et peuvent choisir d'en étudier une 3ème, le portugais. Des séances de préparation linguistique seront mises en place en cas de nécessité. Nous effectuons déjà un soutien linguistique destiné aux étudiants originaires de Bac Professionnel.

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger.

Notre établissement peut s'appuyer sur le dispositif d'accueil et de soutien mis en place pour les assistants de langue étrangère intégrés chaque année à l'équipe. Des enseignants référents ont été nommés par l'inspection de langue afin de proposer une aide concernant la recherche du logement et du transport, la facilitation des démarches administratives et l'intégration générale à la vie du lycée. Par ailleurs, les étudiants de Tourisme proposent chaque année une journée d'intégration qui permet à ses participants de se connaître et de découvrir la Réunion. Cette action est ouverte à tout étudiant(e) étranger. <https://fr-fr.facebook.com/events/357340414430270/>
La vie de notre lycée : <http://lycee-eparny.ac-reunion.fr/presentation/>

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel).

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

A ce jour aucun dispositif n'est prévu, toutefois, nous envisageons de mettre en place une convention entre notre établissement et le Centre international d'Etudes Pédagogiques (CIEP) de la Réunion afin de proposer des formations en Français Langue Etrangère (FLE).

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage.

Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Notre établissement utilise, conformément aux circulaires des diplômes présentés, un certificat de stage en justificatif de la période effectuée en entreprise par les étudiants. Celui-ci est complété par un livret d'évaluation complété par le maître de stage. Les étudiants en Tourisme possèdent un Livret de Professionnalisation qui fait état des compétences validées au cours de l'expérience professionnelle réalisée. A ces mesures se rajoute le suivi de stage, réalisé par l'équipe pédagogique par téléphone, email et/ou visite sur site quand celles-ci sont possibles. <http://lycee-eparny.ac-reunion.fr/stage-en-entreprise/>

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

L'équipe de direction intervient dans l'aménagement de l'emploi du temps des enseignants pour leur permettre d'effectuer leur mobilité sur la période des cours, de mener les projets e-twinning. Le lycée est équipé du matériel numérique nécessaire à l'adaptation de l'enseignement et la facilitation des échanges internationaux. Les enseignants peuvent promouvoir leur travail auprès de la communauté pédagogique lors de la journée de solidarité. Les enseignants sont encouragés à capitaliser les acquis de leur mobilité en mettant en place des actions, des outils, des techniques à destination des élèves et de leurs collègues afin de les accompagner vers une ouverture internationale et de conforter la dimension internationale du lycée.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduite à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme.

Notre établissement soutient déjà les porteurs de projets dans leur mise en place de partenariats européens du niveau scolaire. En effet, les personnels administratifs se sont mobilisés pour faciliter le départ de 9 enseignants en Ecosse et au Portugal en formation linguistique et pédagogique en 2014-2015. Le lycée veille à disséminer ces expériences sur le site du lycée, ainsi qu'auprès de l'Inspection et du Rectorat (journée académique d'Ouverture à l'International). De plus, un atelier de réflexion sur la thématique de l'Ouverture à l'International a été organisé dans le cadre du travail de refonte de notre projet d'établissement et des projets tripartites. <http://lycee-eparny.ac-reunion.fr/international/2014-2015/>

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

Partenaires et régions géographiques :

Notre établissement a pour objectif d'obtenir la labellisation Lycée des langues et des sciences. L'ouverture à l'international est donc devenue une priorité. Jusqu'à présent, et de par notre éloignement géographique de l'Europe continentale, des partenariats ont été créés dans la zone Océan Indien (Seychelles, et l'île Maurice) avec des établissements de formations dans le secteur du Tourisme. Ceux-ci ont débouché vers des échanges scolaires et stages en entreprise pour le partenariat avec les Seychelles Tourism Academy, et vers une mobilité de formateurs en tant que jury d'examen avec le MITD Ecole Hôtelière Sir Gaëtan Duval de l'île Maurice.

Objectifs généraux :

Depuis la réforme du BTS Tourisme en 2013, l'accent est mis sur l'acquisition de compétences professionnelles pratiques en langues étrangères. Ainsi, nous souhaiterions que nos étudiants acquièrent des expériences dans des pays des langues cibles et en perçoivent la dimension interculturelle afin de répondre aux nouvelles exigences du référentiel de formation. Ce fait explique notre motivation toute particulière dans la demande de cette charte. Celle-ci nous permettrait d'envisager de nouveaux partenariats et possibilités de formations à travers les différentes mobilités qu'elle permet d'obtenir, dans un souci d'amélioration de la qualité de notre enseignement.

Objectifs et groupes cibles :

En ce qui concerne les personnels, nous envisageons de proposer des mobilités sortantes afin d'effectuer des formations ou un séjour professionnel dans un établissement étranger pour assister à des cours spécifiques (Tourisme et MUC) en langue étrangère, et/ou assurer des cours. Par ailleurs, certains enseignants souhaitent bénéficier, dans ce même cadre, d'une remise à niveau linguistique. Enfin, nous sommes désireux d'accueillir des collègues de pays du Programme qui voudraient se former au sein de notre établissement et engager une réflexion sur les pratiques pédagogiques transnationales.

En ce qui concerne la mobilité des étudiants, elle pourrait se réaliser dans un contexte de stage en entreprise d'une part, et dans celui d'un séjour d'études d'autre part, qu'il s'agisse de nos étudiants ou bien d'étudiants étrangers.

À l'heure actuelle nous n'avons pas encore de diplôme double/multiple/conjoint dans le supérieur. Toutefois, un rapprochement est en cours d'élaboration avec le CEGEP St Félicien au Québec dans l'objectif de poursuite d'études de nos étudiants en tourisme au Québec pour 2 ou 3 ans, incluant des stages longs en zone anglophone, ainsi qu'un projet de double diplôme. Une étudiante de la promotion 2013/2014 poursuit actuellement des études dans cette Université, dans le cadre de ce rapprochement.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

Notre établissement se situant à plus de 9 000 km de Paris, certains de nos étudiants ne se sont jamais rendus en France-Métropole et n'ont donc aucune notion et conception des spécificités de la vie sur le continent européen. Il est donc difficile pour eux de concevoir les attentes des clientèles métropolitaines et européennes si eux-mêmes n'ont jamais quitté leur île. Depuis 2003, notre établissement propose une mobilité hors académie aux étudiants de Tourisme. Cette expérience de 6 à 8 semaines a permis à nos étudiants de bénéficier d'expériences nouvelles, et nous constatons qu'ils en reviennent grandis, avec l'envie de repartir. Toutefois, peu d'entre eux se tournent vers une destination étrangère européenne par peur de l'inconnu. Il nous semble donc très opportun d'encourager nos étudiants vers une mobilité à destination des pays d'Europe et ainsi de contribuer à la construction de leur citoyenneté européenne.

De plus, la situation économique locale (30% de chômage chez les jeunes) ne permet pas au tissu économique de notre île d'absorber le nombre d'étudiants arrivant sur le marché du travail chaque année. La zone Océan Indien, de par ses disparités économiques, est peu attractive au vu des conditions salariales. Une mobilité vers la métropole et les pays d'Europe apparaît comme une opportunité non négligeable pour ces jeunes ayant pour objectif de s'intégrer professionnellement.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Langue originale [FR]

Impacts escomptés de notre participation au Programme selon les 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur :

1. Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin.

Nos étudiants ayant bénéficié de périodes de stage en entreprise dans les pays d'Europe auront une expérience qui va leur permettre de se démarquer des autres candidats réunionnais et de réduire l'écart existant en termes d'expérience avec les autres candidats métropolitains et donc d'améliorer leur employabilité.

2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur.

La participation de notre établissement à ce programme permettra aux enseignants de mettre en perspective leurs pratiques pédagogiques, d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles et linguistiques et de ce fait d'améliorer la qualité de notre formation.

3. Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale.

Notre participation à ce programme nous permettra d'établir un réseau de connaissances susceptibles de conduire à des projets transnationaux, et en retour de recevoir des partenaires européens dans le secteur du Tourisme en sachant que nous sommes la seule formation de ce type sur notre île.

4. Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.

La politique régionale actuelle est de faire du tourisme à la Réunion un tourisme d'excellence par le biais de campagnes, menés par des organismes tels que l'île de la Réunion Tourisme et le Club du Tourisme. Nos étudiants, futurs professionnels de ce secteur, collaborent à des actions ponctuelles comme en Mars 2015 en renfort sur le stand de promotion de la Réunion au Salon ITB (Internationale Tourismus Börse) de Berlin, ou encore lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) en soutien des différentes structures touristiques de l'île. La mobilité de nos étudiants vers un pays partenaire permettra par exemple d'améliorer l'accueil au niveau linguistique et au niveau de la prise en charge du client. Notre stratégie, inspirée de celle des chefs d'entreprises de l'industrie touristique, consiste à encourager très fortement les expériences à l'étranger pour répondre à cette exigence d'excellence.

5. Améliorer la gouvernance et le financement.

La charte Erasmus+ nous permettra d'obtenir une reconnaissance du sérieux de notre formation. En effet, peu de professionnels pensent à nous contacter alors que nous sommes le premier organisme formateur des futurs professionnels du tourisme réunionnais. Notre notoriété et notre communication en seront améliorées, ce qui nous permettra d'obtenir plus facilement des soutiens financiers de la part des acteurs privés et institutionnels.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: SAINT PAUL

Nom: REMY DOMINIQUE

Date (jj/mm/aaaa): 28/04/2015

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement